



Mairie fermée

La mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre mais la boîte mail est régulièrement relevée et des numéros de téléphone restent opérationnels.

**S'en sortir
sans sortir !**

Info confinement et solidarité

Vous avez été nombreux à vous signaler par différents moyens, afin d'aider les personnes vulnérables dans cette période de confinement, où sortir présente un RISQUE.

Dans le but de protéger ces personnes, nous avons décidé de créer une plateforme d'échanges via le secrétariat de la mairie.

Cette plateforme s'adresse à vous si :

- vous avez besoin de quelqu'un pour vous aider,
- vous êtes volontaires pour faire les courses et aider des personnes dans le besoin,
- vous connaissez quelqu'un qui a besoin d'aide,
- vous souhaitez un renseignement.

Vous pouvez appeler le secrétariat au **07.80.31.45.40** ou EN CAS D'URGENCE au 07.89.75.64.95.

Vous pouvez également nous joindre par mail : mairie.aspach@wanadoo.fr

Consultez également le site communal : parole-aspach.fr

Vous trouverez également au verso de cette lettre des recommandations en cas d'apparition de symptômes à domicile.

Pour le bien de Tous,
RESTEZ CHEZ VOUS, respectez
les consignes gouvernementales et
bon courage dans cette épreuve !

Surveillance de votre état de santé

- La surveillance de la température 2 fois par jour ;
- La consigne, en cas d'aggravation de l'état général, d'un appel au médecin traitant ou, si celui-ci n'est pas joignable, au SAMU-Centre 15.

Confinement

- Le confinement doit être réalisé dans une pièce dédiée, bien aérée. Elle vise à minimiser les contacts entre personnes et limiter la contamination des surfaces dans le logement.
- Cette pièce doit être aérée trois fois par jours ainsi que le reste du lieu de vie
- Si plusieurs WC sont disponibles un doit être dédié. En cas de WC partagé une hygiène stricte doit être respectée (nettoyage eau de javel ou par lingette désinfectantes).
- Respect d'une distance de sécurité
- Vous devez respecter une distance de sécurité de deux mètres sans contacts directs.
- Vous devez éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...).

Lavage des mains

- La réalisation avec une rigueur absolue des gestes d'hygiène des mains par friction hydro-alcoolique (en particulier avant de porter les mains au visage) et par lavage au savon quatre à six fois par 24 heures.

Surfaces de contact

- Certaines surfaces sont susceptibles d'être un vecteur de contamination et doivent être régulièrement désinfectées (smartphone, poignées de portes ...).

Conseils pour le linge et les draps

- Dans la mesure du possible, le patient devra réaliser personnellement les opérations.
- Ne pas secouer les draps et le linge.
- Transporter les draps et le linge à laver dans la machine à laver le linge sans déposer intermédiaire dans le logement.
- Laver le linge de literie d'un patient confirmé dans une machine à laver avec un cycle à 60 degrés pendant 30 min au minimum.

Nettoyage des sols

- De respecter les éléments suivants pour le bionettoyage des sols et surface¹ :
 - Ne pas utiliser un aspirateur générateur d'aérosols pour le nettoyage des sols ;
 - Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à UU imprégné d'un produit détergent ;
 - Puis rincer à l'eau du réseau avec un autre bandeau de lavage à UU ;
 - Puis laisser sécher ;
 - Puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel dilué à 0,5% de chlore actif (1 litre de Javel à 2,6% + 4 l d'eau).

¹ <https://www.sf2h.net/wp-content/uploads/2020/02/AVIS-SF2H-Prise-en-charge-linge-et-locaux-2019-nCoV-07-02-2020.pdf>